

## DELIBERATION DE L'OFFICE DE TOURISME

N° et  
objet

07-2024 EMBAUCHE DU PERSONNEL SAISONNIER POUR LA SAISON 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le jeudi 06 juin à 10 heures, les membres du COMITE DIRECTEUR de l'OFFICE DE TOURISME se sont réunis, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents :

**Membres Elus :** D. BALZAMO ; L. CAPPELLETTI ; M. LEVAUX (Pouvoir)

**Président de l'Office de Tourisme :** Y. BOURREL  
**Vice-président de l'Office de Tourisme :** L. BELEN

**Membres socioprofessionnels :** M. GREBOT ; L. GUARINIELLO ; JM. LESQUERS ; ; N. LOUVET ; F. MIAS ; X. MAGNE ; J. MORELON ; M. ROSTAN ; R. SOLIGNAC

**Absents excusés :** V. ALZINGRE ; C. CLAVEL ; F. DALBARD ; R. BARTHES ; S. BEAUFILS ; M. LEVAUX ; P. MOULLIN-TRAFFORT ; M. RENZETTI ; A. SAUTET ; JL. NAUDET

**Secrétaire de séance :** Agnès BOUCHET

Monsieur le Vice-Président expose aux membres du Comité Directeur la proposition suivante :

Compte tenu du développement des activités de l'Office de Tourisme, il convient de délibérer sur l'embauche du personnel saisonnier pour la période estivale, juin à septembre 2024. Quatre Saisonniers et un assistant régi viendront suppléer aux besoins du service soit 1,33 ETP.

LE COMITE DIRECTEUR

**Où l'exposé de Monsieur le Vice -Président, et après en avoir délibéré, Adopte la proposition dans tout son contenu à l'unanimité.**

